

MÉMOIRES de MASTER SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Normes bibliographiques préconisées pour la littérature secondaire

AVERTISSEMENT

- Il n'existe pas de règles et de normes universellement reconnues.
- Chaque domaine scientifique, chaque langue, chaque maison d'édition à l'intérieur d'une même zone linguistique, et souvent chaque directeur de recherches (enseignant ou chercheur) a ses propres normes bibliographiques.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- S'informer des exigences de l'enseignant (ou de l'éditeur) avant de commencer à rédiger une bibliographie pour vérifier de leur compatibilité avec les normes ici proposées.
- Une fois que l'on a convenu d'un système (qui peut différer de celui-ci) plutôt que d'un autre, s'y conformer toujours, de manière totalement cohérente, tant dans la bibliographie générale que dans les notes infra-paginales. L'exception n'est ici pas de mise.
- Les données à respecter sont celles de la page de garde et non de la couverture.

MONOGRAPHIES

Règles de base (avec alternatives acceptées)

- Nom en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- Prénom complet ou abrégé, entre virgules ou entre parenthèses.
- Titre et sous-titre *en italiques*.
- Collection (obligatoire), lieu d'édition (obligatoire, soit en dans la langue d'origine, soit en français), maison d'édition (facultatif), date d'édition (obligatoire) et nombre total de pages en caractères normaux (facultatif), toutes informations séparées par des virgules ou des parenthèses (mais on ne met jamais de virgule avant d'ouvrir une parenthèse).
- On introduit généralement un retrait (de 0,5 ou 1 cm) dès la deuxième ligne pour mettre le nom de l'auteur en évidence.
- La notice se termine par un point final (ou non).

Présentation préconisée :

PAILLER, Jean-Marie, *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie : vestiges, images, tradition* (Bibliothèques des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 270), Roma : École française de Rome, 1988, 868 p.

Présentation alternative minimale :

Pailler (J.-M.), *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie : vestiges, images, tradition* (Rome, 1988).

Points particuliers

- Jusqu'à 3 auteurs : on les mentionne tous, dans l'ordre où ils apparaissent sur la page de garde et non sur la couverture.
- Au-delà de 3 auteurs : on indique seulement le premier, suivi de la formule latine *et alii*, souvent abrégée *et al.*
- Les auteurs anglo-saxons portent souvent plusieurs prénoms. Dans ce cas, on écrit le premier en toutes lettres, tandis que les autres sont abrégés.
- On peut aisément retrouver les prénoms complets des auteurs modernes :
 - En ouvrant le livre ou l'article en question.
 - En cherchant en ligne dans le SUDOC ou dans *L'Année philologique*.
 - Pour les noms des auteurs d'articles spécifiques dans un dictionnaire, une encyclopédie, un catalogue d'exposition, etc., souvent abrégés en fin de notice ou d'article, consulter la liste des auteurs figurant en début ou en fin de volume.
- Les Anglo-Saxons mettent des majuscules à tous les noms et adjectifs dans les titres des monographies et des articles.

TIERNEY, James J., *The Senatus Consultum De Bacchanalibus*, Dublin, 1947.

- S'il s'agit d'un ou plusieurs éditeur(s) d'un ouvrage collectif, on l'indique à l'aide des formules abrégées (éd.) ou (dir.), entre parenthèses.

SAUZEAU, Pierre (éd.), *Bacchanales. Actes des colloques Dionysos de Montpellier (1996-1998)* (Cahiers du GITA, 13), Montpellier, 2000, 300 p.

- S'il s'agit d'une nouvelle édition, on indique la date de la première édition, suivie du lieu (s'il est différent) et de la date de la dernière édition, avec indication du n° de l'édition en exposant.

TURCAN Robert, *Les cultes orientaux dans le monde gréco-romain*, Paris, 1989, 2004³.

- S'il s'agit d'une simple réimpression, on indique la date de la première édition, suivie du lieu (s'il est différent) ainsi que la date de la réimpression, précédée de la formule « réimpr. » (sans les guillemets).
- S'il s'agit de la traduction d'un ouvrage publié dans une autre langue, il existe deux façons de procéder, l'une, plus complète, étant préférable à l'autre :
 - Soit on indique le titre, le lieu et la date de l'édition originale, suivi du titre, du lieu et de la date de la traduction, en indiquant également le nom du traducteur, qui s'insère généralement après le titre.

BURKERT, Walter, *Antike Mysterien, Funktionen und Gehalt*, München, 1987 = *Les cultes à mystères dans l'Antiquité*, traduit par A.-P. Segonds, Paris : Les Belles Lettres, 1992, 2003².

- Soit on indique directement le titre en français, suivi du lieu et de la date de l'édition originale, puis on indique la langue d'origine, le nom du traducteur, ainsi que le lieu et la date de la traduction, entre virgules ou entre parenthèses.

Burkert, Walter, *Les cultes à mystères dans l'Antiquité* (München, 1987), traduit de l'allemand par A.-P. Segonds (Paris, 1992, 2003²).

- Si la monographie comprend plusieurs tomes ou volumes, on indique le nombre de tomes ou volumes, en chiffres arabes, généralement entre le titre et le lieu d'édition.
- S'il s'agit d'un ouvrage en plusieurs volumes portant des sous-titres différents, on indique le titre principal de l'ouvrage, puis le numéro du volume, de préférence en chiffres arabes, et enfin le sous-titre du volume.

DUNAND, Françoise, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* (Études Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire romain, 26), Leiden, 1973, vol. 1. *Le culte d'Isis et les Ptolémées*, 249 p. ; vol. 2. *Le culte d'Isis en Grèce*, 223 p. ; vol. 3. *Le culte d'Isis en Asie Mineure. Clergé et rituel des sanctuaires isiaques*, 324 p.

ARTICLES PARUS DANS UN PERIODIQUE (JOURNAL, BULLETIN, REVUE SCIENTIFIQUE)

Règles de base (avec alternatives acceptées)

- Nom en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- Prénom complet ou abrégé, entre virgules ou entre parenthèses.
- Titre et sous-titre en caractères normaux et « entre guillemets français ».
- Titre de la revue *en italiques* (obligatoire), complet s'il comprend un seul mot, ou abrégé selon les règles de *L'Année philologique*, éventuellement précédé du mot « dans » ou du mot latin « in ».
- Numéro, en chiffres arabes, du fascicule (obligatoire).
- Date de parution du fascicule, entre virgules ou entre parenthèses (obligatoire).
- Numéros de la première et de la dernière page de l'article (obligatoire).

PAILLER, Jean-Marie, « Les Bacchanales dix ans après », *Pallas* 48, 1998, p. 67-86.

voire

BAUMANN, Richard A., « The Suppression of the Bacchanals: Five Questions », dans *Historia* 39 (1990) p. 334-348.

Walsh (P. G.), « Making a Drama out of a Crisis: Livy on the Bacchanalia », *Ge&R* 43 (1996) p. 188-203.

ARTICLES OU CHAPITRES PUBLIES DANS UN OUVRAGE COLLECTIF OU UN RECUEIL D'ETUDES

Règles de base (avec alternatives acceptées)

- Nom en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- Prénom complet ou abrégé, entre virgules ou entre parenthèses.
- Titre et sous-titre en caractères normaux et « entre guillemets français».
- Éditeur(s) du volume ou du recueil (obligatoire).
- Titre et sous titre du volume ou du recueil *en italiques*, éventuellement précédé du mot « dans » ou du mot latin « in ».
- Collection (obligatoire), lieu d'édition (obligatoire, soit dans la langue d'origine, soit en français), maison d'édition (facultatif), date d'édition (obligatoire), séparés par des virgules ou des parenthèses.
- Numéros de la première et de la dernière page de l'article (obligatoire).

BRISCOE, John, « A. Postumius Albinus, Polybius and Livy's Account of the Bacchanalia », dans P. Defosse (éd.), *Hommages à Carl Deroux*, vol. 4. *Archéologie et histoire de l'art, religion* (Collection Latomus, 277), Bruxelles, 2003, p. 302-308.

voire

PAILLER, Jean-Marie, « Les Bacchanales : une affaire de famille », dans *Parenté et stratégies familiales dans l'Antiquité romaine : acte de la table ronde des 2-4 octobre 1986*, textes réunis et présentés par J. Andreau et H. Bruhns (Collection de l'École française de Rome, 129), Paris : de Boccard, 1990, p. 77-83.

Gabba (E.), « Rome and Italy in the Second Century B.C. », in Allan E. Astin *et al.* (ed.), *Cambridge Ancient History*, vol. 8. *Rome and the Mediterranean to 133 B.C.* (Cambridge, 1989²) p. 197-243.

Nippel (W.), « Orgien, Ritualmorde und Verschwörung ? Die Bacchanalien-Prozesse des Jahres 186 v. Chr. », *Grosse Prozesse der römischen Antike* (München, 1997) p. 65-73.

ARTICLES ET NOTICES PARUS DANS UN DICTIONNAIRE, UNE ENCYCLOPEDIE OU UN CATALOGUE D'EXPOSITION

Règles de base

- Nom de l'auteur de l'article, en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- Prénom complet ou abrégé, entre virgules ou entre parenthèses.
- Mot d'entrée du dictionnaire précédé de l'abréviation latine *s.v.* (= *sub voce*).

- Éditeur(s) du dictionnaire (facultatif mais conseillé).
- Titre du dictionnaire *en italiques*, complet ou abrégé selon les règles en usage.
- Si nécessaire, numéro du volume en question, de préférence en chiffres arabes (chiffres romains pour la *RE*, toutefois).
- Date de parution du dictionnaire ou du volume en question (obligatoire).
- Numéros de la première et de la dernière page, ou de la première et de la dernière colonne de l'article concerné (obligatoire).

LENORMANT, François, *s.v.* Bacchanalia, dans Ch. Daremberg, É. Saglio (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, vol. 1, Paris, 1877, p. 590-591.

voire

[ANONYME], *s.v.* Bacchanales, dans Margaret C. Howatson (éd.), *Dictionnaire de l'Antiquité. Mythologie, littérature, civilisation*, traduit de l'anglais par J. Carlier *et al.* (Paris, 1993), p. 139.

SOREL, Reynal, *s.v.* Dionysos, dans Jean Leclant (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Collection PUF, Quadrige, Paris, 2005, p. 684-687.

Présentations alternatives pour la *RE*, le *LIMC* et les grands dictionnaires.

WISSOWA, Georg, *s.v.* Bacchanal, *RE* II (1896) col. 2721-2722.

WISSOWA (G.), *s.v.* « Bacchanal, *RE* 2, 1896, col. 2721-2722.

FRATEANTONIO, Christa, *s.v.* Bacchanal(ia), *Die neue Pauly*, vol. 2 (1997) col. 389-390.

Frateantonio (Ch.), *s.v.* Bacchanal(ia), *DNP* 2, 1997, col. 389-390

LECLANT, Jean, CLERC, Gisèle, *s.v.* Sarapis, *LIMC*, Zürich-München-Düsseldorf, 1994, VII.1, p. 666-692 ; VII.2, p. 504-518.

North, John A., *s.v.* Bacchanalia, *Oxford Classical Dictionary*, 1996³, p. 229.

North (J. A.), *s.v.* Bacchanalia, *OCD* (1996³) p. 229.

COMPTE RENDU D'UNE MONOGRAPHIE

Règles de base

- Nom de l'auteur du compte rendu, en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- La mention « compte rendu de » suivi de :
- Prénom et nom de l'auteur de l'ouvrage qui fait l'objet du compte rendu, en PETITES CAPITALES ou en caractères normaux.
- Titre de l'ouvrage qui fait l'objet du compte rendu *en italiques*.
- Lieu et date d'édition, séparés par des virgules ou des parenthèses.

- Titre de la revue dans laquelle le compte rendu a été publié, *en italiques*, selon les règles en vigueur, précédé de la formule « dans » ou « in ».
- Numéro, en chiffres arabes, du fascicule.
- Numéros de la première et de la dernière page, ou de la première et de la dernière colonne de l'article concerné.

SCHEID, John, compte rendu de : Jean-Marie PAILLER, *Bacchanalia. La répression de 186 av. J.-C. à Rome et en Italie : vestiges, images, tradition*, Rome, 1988, dans *Annales (ESC)* 45, 1990, p. 919-921.

SITES INTERNET

Il n'existe pas encore de règles universelles pour l'indication des sites internet, mais il convient de donner quelques indications permettant au lecteur de vérifier aussitôt la valeur scientifique supposée ou reconnue du site.

- Nom du site (obligatoire)
- Adresse internet complète (obligatoire).
- Éventuellement les éditeur(s) du site et/ou l'organisme responsable (si connus).
- Date de consultation du site.
- Date de la dernière mise à jour du site (si connue).

Bibliotheca Classica Selecta, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/> J.-M. Hannick, J. Poucet (éd.), Université Catholique de Louvain (consulté le : 14 juillet 2012)

ARTICLES ET COMPTES RENDUS EN LIGNE

En règle générale, les revues en lignes précisent en fin d'article comment doivent être cités les articles ou les compte rendus qu'elles publient, des préconisations qu'il convient d'adapter au système choisi pour le mémoire de master.

PAILLER, Jean-Marie, « Les Bacchanales : du scandale domestique à l'affaire d'État et au modèle pour les temps à venir (Rome, 186 av. J.-C.) », *Politix* 71.3, 2005, p. 39-59.
URL : www.cairn.info/revue-politix-2005-3-page-39.htm.